



CDEN du 6 juillet 2023 Carte scolaire rentrée 2023

DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FNEC FP-FO 40

Madame la Préfète, Monsieur le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

La réforme des retraites continue de faire l'actualité puisque les gains économiques qu'elle était censée engendrer se révèlent bien plus faibles qu'annoncés par le gouvernement. Cette énième dissimulation montre bien que cette réforme n'avait qu'un seul but : la soumission des salariés à l'idéologie ultralibérale pour satisfaire les derniers soutiens du Président de la République ! A la FNEC FP-FO, et plus largement à la confédération FO, nous ne tournons pas la page comme le gouvernement le souhaiterait. **Nous continuons et nous continuerons de porter fermement nos revendications.**

Sur les salaires de la Fonction Publique, les annonces du Ministre apparaissent comme une nouvelle marque de mépris : 1,5 % du point d'indice et une «prime de pouvoir d'achat» pour les plus bas salaires, alors que l'inflation sur 2 ans est à 10 %. Avec notre Fédération Générale des Fonctionnaires (FGF-FO), **la FNEC FP-FO revendique l'augmentation générale des salaires à hauteur de l'inflation, avec 10% d'augmentation de la valeur du point d'indice immédiatement, puis l'ouverture de négociations pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000, à hauteur de 25% du point d'indice.**

Plus spécifiquement sur les salaires des enseignants, quid de l'annonce du Président Macron d'augmenter à minima de 10% les salaires pour tous, et ce, sans contre partie ?!!? Un Président de la République peut-il s'autoriser à pratiquer l'art du mensonge ?!!? Il a remplacé cela par une supercherie appelée « Pacte », qui, compte tenu de l'inflation, n'est qu'une proposition de « travailler plus pour perdre moins » !

D'autant que dans ce dossier encore, l'affichage semble prédominer sur la réalité d'une mise en place dont les contours sont encore très flous. Et encore une fois, au-delà de faire semblant de tenir les promesses de revalorisation, l'objectif de cette réforme est de faire voler en éclats le STATUT. Et encore une fois, le ministère cherche à l'imposer contre l'avis unanime des organisations syndicales !

La FNEC FP-FO appelle les personnels à exprimer collectivement le refus du « pacte » et la revendication du retrait.

En ce qui concerne **l'école inclusive**, la fusion AESH et AED annoncée par le Président Macron lors de la 6ème Conférence Nationale du Handicap est rejetée en bloc par ces personnels et est reçue légitimement comme une énième marque de mépris vis-à-vis de leurs métiers. Avec la FNEC FP-FO ils mettront tout en œuvre pour que le métier « couteau suisse » d'Accompagnant à la Scolarité voulu par le Président et le ministre de l'Education nationale ne voit jamais le jour. Il en est de même avec la transformation des PIAL en Pôles

d'Aide à la Scolarité, nouvelle attaque du droit pour tout élève porteur de handicap de bénéficier d'un enseignement adapté à son handicap, si besoin, dans une structure médico-sociale (IME, ITEP, IM-Pro...) A ce sujet, la FNEC FP-FO dénonce une fois de plus, et avec la plus extrême vigueur, la systématisation de l'inclusion scolaire en milieu ordinaire. Nous allons droit dans le mur, tant la souffrance de tous est grande. La cote d'alerte est atteinte, l'orientation politique de l'inclusion scolaire doit changer ! Quant à la « CDIisation » des AESH dès la fin du premier CDD, pour la FNEC FPFO, elle ne supprime en rien la précarité de ce métier au regard des salaires perçus. **Seul un statut de la Fonction Publique, avec un salaire minimum égal au SMIC, représentera pour les AESH la véritable reconnaissance de leur dévouement et professionnalisme, indispensables au bon fonctionnement des écoles et établissements du secondaire.**

La FNEC-FP-FO condamne également le passage en force concernant le **Service National Universel**. Nous y sommes opposés, que ce soit hors temps scolaire comme sur temps scolaire. Au moment où des professeurs se mobilisent avec les parents d'élèves pour obtenir l'annulation des suppressions d'heures de cours et des fermetures de classes prévues à la rentrée 2023, l'annonce d'un SNU intégré au temps scolaire via des classes d'engagement pour les élèves de seconde relève de la provocation. La totalité des fédérations syndicales, avec la FCPE et les organisations lycéennes, revendiquent « l'abandon de la généralisation du SNU et de son déploiement sur le temps scolaire ». La FNEC FP-FO condamne la confiscation des budgets précédemment alloués aux politiques pour la Jeunesse pour financer le SNU, tout comme la réquisition des personnels Jeunesse & Sports pour le mettre en place, et revendique le « retour » de l'enveloppe budgétaire pour une vraie politique dédiée à la Jeunesse et à l'Education populaire. Du point de vue des chefs d'établissement, l'organisation du SNU dans le cadre de projets pédagogiques au sein des établissements pose la question de la responsabilité des personnels de direction par rapport à l'organisation et au déroulement des séjours de cohésion. La demande ministérielle de désigner des « référents SNU » dans le cadre du « pacte » ne fait qu'alourdir une charge de travail déjà excessive. **La FNEC FP-FO réaffirme que la place des jeunes est à l'Ecole pour accéder à l'instruction et à des qualifications, pour ensuite prétendre à un vrai travail, avec un vrai salaire. Le SNU doit être abandonné. Pour la FNEC FP-FO vouloir transformer nos lycées en lieux d'embrigadement de la jeunesse est inacceptable !**

PREMIER DEGRE

En ce qui concerne **le recrutement et les nominations**, la FNEC FP FO se félicite du retour annoncé à un recrutement à Bac +3, elle qui combat la mastérisation depuis sa mise en place ! Elle se réjouit également du recrutement de la totalité des listes complémentaires. Notre Fédération de l'Académie de Bordeaux a écrit à la rectrice pour demander de réabondement de ces listes complémentaires au concours CRPE 2023 et la mutation par voie d'ineat/exeat pour les PE titulaires : les besoins criants de personnels dans les écoles de Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne et Pyrénées Atlantiques ont conduit à recruter cette année des centaines d'enseignants contractuels. Nul doute que ces besoins seront tout aussi manifestes à la rentrée prochaine. Il existe pour y remédier des personnels titulaires qui ne demandent qu'à muter et des candidats du concours qui ne demandent qu'à être recrutés sous statut.

La FNEC-FP FO demande donc la mutation des professeurs des écoles titulaires de notre académie par voie d'INEAT, particulièrement vers les départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques.

Pour ce qui est des points plus particulièrement à l'ordre du jour :

- de nouvelles communes demandent « une dérogation » pour le retour à 4 jours comme plus de 90 % des communes de France. **La FNEC FP FO demande au Ministre de mettre fin à l'hypocrisie et exige le rétablissement d'un calendrier scolaire national avec la semaine de 4 jours dans toutes les écoles du pays, sur 36 semaines.**

- sur les mesures de carte scolaire, nous déplorons le choix assumé du gouvernement est celui du maintien des 2 000 suppressions de postes d'enseignants à la rentrée, dont 1 117 dans le 1^{er} degré. **Quant au projet landais présenté aujourd'hui pour le 1^{er} degré, nous voterons contre car nous considérons qu'aucune école ne devrait dépasser 25 élèves de moyenne et car nous estimons que le nombre de TR est insuffisant.**

SECOND DEGRE

En ce qui concerne l'EMC, les méthodes du Ministre Blanquer semblent perdurer... En effet, nous avons appris par voie de presse de la bouche de Madame Le Premier Ministre, que les heures d'EMC seraient doublées de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Cette annonce ne parle pas des moyens nécessaires... Y aura-t-il des moyens supplémentaires ou allons-nous devoir prendre sur d'autres disciplines ? Les personnels sont de plus en plus agacés de voir que le Ministère préfère encore et toujours parler à la presse plutôt qu'à leurs représentants !

Baccalauréat et lycée

Il semblerait que le Ministre Pap Ndiaye souhaite faire des « ajustements » sur le bac pour la rentrée de septembre. En effet, là aussi par voie de presse, décidément, il a affirmé que, « nous avons besoin de changer les choses (...) on ne peut pas se satisfaire de la situation actuelle, celle d'un troisième trimestre qui s'effiloche ». Il aurait gagné du temps s'il avait pris la peine d'écouter la FNEC FP-FO ! Oui, c'est un fait, et c'était prévisible, en mars, les élèves connaissent 80% de leurs notes, le dossier Parcoursup est bouclé, les élèves désertent les cours et ont bien évidemment perdu toute motivation. Pour résoudre ce problème majeur, le Ministre avance donc 3 pistes qui ne sont que d'éventuels ajustements... Mais ce ne sont pas des « ajustements » que réclament les personnels ! Ils veulent que cette réforme du Bac soit abrogée ! Pour rappel, voici un état des lieux de la réforme Blanquer du Bac qui a déstructuré tout l'enseignement au lycée et constitue un précédent contre les diplômés et les statuts : le diplôme n'a plus qu'une valeur locale ; le contrôle continu se traduit par des pressions autour de la notation sur les personnels par les élèves, les parents, l'administration, les IPR ; la mise en place des spécialités a fait disparaître les classes, ce qui accentue sur les élèves le stress important du contrôle continu, d'autant plus que Parcoursup installe entre eux une concurrence ; la marge d'autonomie des établissements dresse les disciplines les unes contre les autres et cadenas le temps ; le grand oral met en avant les élèves issus des milieux favorisés, épuise les collègues et rend l'évaluation des connaissances anecdotique ; toutes les corrections de copies se font de façon numérique.

La FNEC FP-FO revendique le retrait de la plate-forme Parcoursup, l'abrogation de la réforme Blanquer du bac dès septembre 2024 et le retour à des épreuves terminales, nationales, anonymes et ponctuelles dès juin 2024 !

Réforme des LP

Concernant l'enseignement professionnel, nous avons lutté durant 9 mois contre les attaques de la ministre déléguée qui n'a eu de cesse de stigmatiser les lycées professionnels et les PLP en leur reprochant les taux de décrochage scolaire et les difficultés d'insertion dans l'emploi (alors que nos élèves d'aujourd'hui, plus jeunes que ceux de 1985, veulent poursuivre leurs études). Nous réaffirmons ici qu'il n'est pas acceptable que le Ministre de l'EN ait fait des annonces ubuesques dans les médias, au cours d'un week-end. Il n'est pas acceptable qu'il ait parlé de fermetures massives de filières et de postes. Il n'est pas acceptable qu'il ait parlé de reconversion de PLP en école, en collège ou sur des missions qui n'ont rien à voir avec l'enseignement. Il a de fait placé les collègues dans une situation d'incertitude et de souffrance au travail. Toutes ces annonces n'avaient aucun fondement concret ! Parmi les 12 mesures annoncées, certaines posent plus de souci que d'autres tellement elles n'avaient jamais été évoquées : la réorganisation de la terminale Bac Pro, le bureau des entreprises (les DDFPT¹ ont été oubliés par le Président qui n'a pas pu compter sur son ministère délégué pour lui dire l'importance de ces professeurs, pivots de tous nos LP), le tri des élèves entre ceux qui souhaitent s'insérer immédiatement dans l'emploi quand près de 88% de nos bacheliers professionnels participent à Parcoursup, etc.

La FNEC FP-FO veillera à ce que l'École ne soit pas subordonnée aux bassins d'emploi et que la carte des formations ne soit pas donnée à des « CNR » locaux, composés de personnels, d'acteurs économiques et des collectivités locales. La mission première des PLP est de former des citoyens éclairés !

Nous vous remercions pour votre écoute. Nous avons trois vœux inter-syndicaux.

Les représentants de la FNEC FP-FO

Robert MAILLARD, Fabrice DUBOUÉ

¹ directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques